

## LETTRE D'INFORMATION N°1

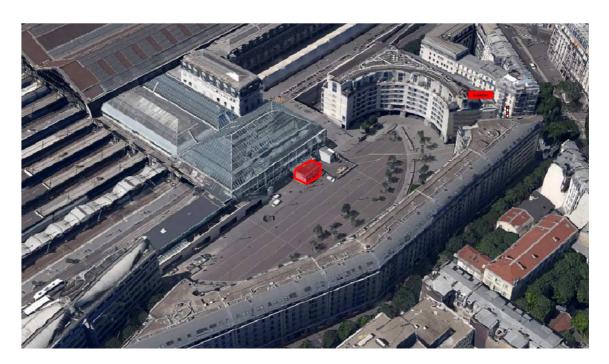
A l'attention des habitants, associations, commerçants et usagers de la Place Henri Frenay et de ses environs

Paris, le 2 juillet 2014

**Objet** : Présentation du projet de réhabilitation de l'accès principal du parc de stationnement souterrain Méditerranée

Madame, Monsieur,

Afin de l'adapter aux nouvelles normes en vigueur et d'améliorer le confort des usagers, la SAEMES, concessionnaire de la Ville de Paris, réhabilitera l'accès principal du parc de stationnement Méditerranée situé sous la Place Henri Frenay, à partir de juin 2014. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des travaux. Cette réhabilitation ciblée comprendra plusieurs phases : le parking restera ouvert pendant toute la durée des travaux.



La <u>zone de travaux</u> se situe autour de l'actuelle sortie du parc de stationnement, au pied de la nouvelle façade de la gare de Lyon.



## Les principales dates du chantier

La durée prévisionnelle des travaux est de 20 mois de juin 2014 à janvier 2016.

Les interventions prévues au cours des prochaines semaines sont les suivantes :

- 10/06/2014 04/07/2014 Installation de la base-vie du chantier
- 30/06/2014 04/07/2014 Protections intérieures de la cage d'escalier
- 07/07/2014 18/07/2014 Dépose de deux des guatre ascenseurs actuels
- 21/07/2014 25/07/2014 Etaiement des planchers intérieurs
- 28/07/2014 14/08/2014 Découpe des planchers des paliers intérieurs
- 18/08/2014 30/01/2015 Création de l'escalier et de l'ascenseur isolé

## La <u>nature des travaux</u> et les <u>bénéfices attendus</u>

La SAEMES projette de réhabiliter les ascenseurs du parc de stationnement Méditerranée, inadaptés à la fréquentation de l'ouvrage, et en fin de vie. L'ouvrage protégeant les ascenseurs, sur la place Henri Frenay, est à ce jour une

maçonnerie vétuste qui dépare la nouvelle extension de la gare réalisée par la SNCF. L'enjeu de cette opération est d'améliorer la qualité du service offert aux clients du parc, d'assurer la sécurité de ces équipements, et de réaliser un édifice d'accès en rez-de-chaussée adapté au site.



Les quatre ascenseurs actuels sont remplacés par quatre ascenseurs de plus grande capacité et un cinquième ascenseur. Ces ascenseurs seront largement vitrés.

L'escalier actuel sera remplacé par un nouvel escalier continu, sans rupture de charge du dernier sous-sol à la surface.

Un nouvel ouvrage, abritant les ascenseurs et l'escalier, a été prévu, largement vitré, afin de transmettre la lumière naturelle à travers les gaines d'ascenseurs vers les niveaux inférieurs. Les clients du parc pourront de ce fait bénéficier d'un éclairage zénithal tout au long de leur parcours vertical pour accéder aux différents niveaux du parc de stationnement.

Cet ouvrage sera construit en harmonie avec le tracé de la place Henri Frenay, aménagée en 1997 par les architectes Fiszer et Arretche.



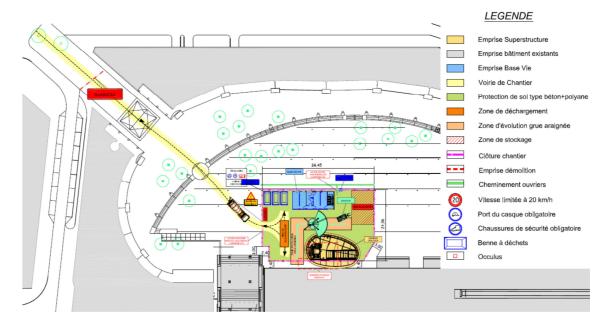
## Un chantier à faibles nuisances

Le chantier est régi par un cahier des charges d'un chantier à faibles nuisances définissant les objectifs suivants :

- limiter les risques et les nuisances causés aux riverains du chantier,
- limiter les risques sur la santé des ouvriers,
- limiter les pollutions de proximité lors du chantier,
- limiter la quantité de déchets de chantier mis en décharge.

Un responsable Qualité-Environnement sera désigné au sein des entreprises, il sera l'interlocuteur du responsable Qualité de la SAEMES et des riverains.

Une information permanente sera affichée et une boîte aux lettres spécifique sera prévue.



Les installations de chantier sont situées en extérieur et occupent une partie de la place Henri Frenay. Une palissade non opaque fixe sa limite et les piétons peuvent circuler autour de cette palissade qui ne constitue pas un obstacle.

La position de la palissade et les dimensions des cheminements piétons au pied de la façade de la gare ont été validées avec la SNCF.

L'approvisionnement du chantier se fait par la rue Hector Malot en dehors des heures de pointe, sur une voie renforcée mise en place par la Section Territoriale de Voirie.

Pour toute question relative au chantier, merci de contacter la SAEMES à l'adresse <u>chantier@saemes.fr</u>.

Nous nous efforcerons de limiter la gêne occasionnée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Direction Technique de la SAEMES